

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE



IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU GABON

Situation de février 2022 comparée à celle de novembre 2021

RAPPORT DE SUIVI N° 9

LIBREVILLE, AVRIL 2022



Table des matières

INTRODUCTION	1
SYNTHESE DES RESULTATS	1
1. PRATIQUE DES GESTES BARRIERES.....	2
1.1. Suivi des mesures barrières par les ménages	2
1.2. Accès des ménages aux équipements de protection individuelle	3
2. ACCES DES MENAGES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS	3
2.1. Accès des ménages aux produits alimentaires essentiels	3
2.2. Accès des ménages aux médicaments	4
2.3. Accès des ménages aux services de santé	5
3. EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES	6
3.1. Impact sur les conditions d'emploi des travailleurs	6
3.2. Pertes d'emploi des membres du ménage	6
3.3. Revenus des ménages	7
4. SECURITE ALIMENTAIRE, CHOCS SUBIS ET STRATEGIES DE SURVIE	8
4.1. Sécurité alimentaire dans les ménages	8
4.2. Chocs subis par les ménages et stratégies de survie	8
5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	9
5.1. Victimes de violences basées sur le genre	9
5.2. Auteurs de violences basées sur le genre et période de survenance.....	10
CONCLUSION	10

Table des illustrations

Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon la pratique des gestes barrières contre la COVID-19 en février 2022 comparé à novembre 2021	2
Graphique 2 : Répartition (%) des ménages selon la fréquence du lavage des mains et du port du masque de protection contre la COVID-19 en février 2022 comparé à novembre 2021	3
Graphique 3 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès aux gel hydro-alcooliques, aux gants et aux masques de protection en février 2022 comparé à novembre 2021	3
Graphique 4 : Répartition (%) des ménages ayant pu acheter les produits alimentaires en février 2022 comparé à novembre 2021	4
Graphique 5 : Répartition (%) des ménages par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires essentiels en février 2022 comparé à novembre 2021	4
Graphique 6 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des médicaments par strate en février 2022 comparé à novembre 2021	5
Graphique 7 : Répartition (%) des ménages ayant sollicité les services de santé en février 2022 comparé à novembre 2021	5
Graphique 8 : Répartition (%) des membres des ménages ayant pu accéder au service de santé en février 2022 comparé à novembre 2021	5
Graphique 9 : Répartition (%) des membres des ménages selon le mode de travail, l'horaire de travail et le mode de paiement en février 2022 comparé à novembre 2021	6
Graphique 10 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par strate en février 2022 comparé à novembre 2021	7
Graphique 11 : Evolution (%) du revenu global des ménages en février 2022 comparé à novembre 2021	7
Graphique 12 : Répartition (%) des ménages selon leurs principales sources de revenu ménages en février 2022 comparé à novembre 2021	8
Graphique 13 : Evaluation de l'insécurité dans les ménages en février 2022 comparé à novembre 2021	8
Graphique 14 : Répartition (%) des ménages selon le type de choc vécu en février 2021 comparé à novembre 2021	9
Graphique 15 : Répartition (%) des victimes de VBG par type, et selon le type d'intervention recherchée en février 2022 comparé à novembre 2021	9
Graphique 16 : Répartition (%) des auteurs des VBG selon le sexe et période de survenance des VBG en février 2022 comparé à novembre 2021	10

Introduction

Le présent rapport concerne le mois de février 2022. Il est consacré aux résultats de la 9^{ème} vague de l'enquête à haute fréquence que la Direction Générale de la Statistique réalise auprès des ménages par téléphone depuis le mois de mai 2020 afin d'évaluer et de suivre l'impact du COVID-19 sur les conditions de vie de la population. Ces séries d'enquêtes aident ainsi les décideurs à identifier les mesures idoines permettant d'apporter des réponses aux défis posés par la pandémie et d'en évaluer l'efficacité. En effet, cette enquête de février 2022 est réalisée auprès d'un échantillon de 2208 ménages ayant un numéro de téléphone. Les résultats sont représentatifs au niveau de cinq régions, à savoir : Libreville, Port-Gentil, Franceville, autre urbain et le milieu rural.

Synthèse des résultats

► Les résultats de cette neuvième vague (février 2022) de l'enquête COVID-19 auprès des ménages témoignent une amélioration progressive de leurs conditions de vie. Près des trois quarts des ménages continuent à observer les mesures barrières. Toutefois, il est constaté un relâchement tant au niveau du lavage des mains tout le temps avec du savon et du port du masque qu'au niveau de l'accès aux équipements de protection individuelle (baisse de 28,0% pour l'acquisition du gel hydro-alcoolique et de 15,2% pour l'acquisition du masque).

► Entre novembre 2021 et février 2022, la proportion des ménages qui ont pu acheter des produits alimentaires essentiels a augmenté, notamment pour le manioc (+6,6%), le pain (+4,6%), le poisson (+2,6%), le poulet (+2,0%) et pour l'huile (+1,4%) alors qu'elle a replié pour la banane (-30,3%) et elle n'a pas varié pour le riz. La dégradation de l'accès à la banane se justifie plus par l'effet de saisonnalité pour sa rareté à la période de l'enquête. L'accès aux médicaments a replié de deux points entre ces deux dates de l'enquête, car la proportion des ménages n'ayant pas pu se les procurer est passée de 8,5% en novembre 2021 à 10,5% en février 2022

► Le mode de travail a légèrement replié en février 2022 : près de trois employés sur quatre (74,0%) travaillent exclusivement au bureau comme d'habitude (contre 80,4% en novembre 2021) ; seulement 3,9% continuent à pratiquer le télétravail exclusif ou en intermittence (contre 3,8% en novembre 2021) et 2,5% combinent le travail au bureau et le télétravail (même niveau qu'en novembre 2021). Le passage des employés à l'horaire de travail normal s'améliore progressivement, soit huit employés sur dix (80,1%) en février 2022 (contre 74,9% en novembre 2021) alors que le mode paiement (normal complet) a reculé d'un point en février 2022 (61,0% contre 62,2% en novembre 2021) et les employés continuent à subir des réductions de salaire en février 2022 (20,0% contre 24,4% en novembre 2021).

► En février 2022, 10,4% de personnes des ménages ont perdu leurs emplois contre 9,9% en novembre 2021. Les hommes sont plus touchés que les femmes aussi bien en février 2022 (53,8% contre 46,2% de femmes) qu'en novembre 2021 (54,7% d'hommes contre 45,3% de femmes) ainsi que les personnes de la tranche d'âges 30-59 ans (73,9% en février 2022 contre 72,2% en novembre 2021). Ce sont les activités commerciales (21,8% en février 2022 contre 15,8% en novembre 2021), de services personnels (12,1% en février 2022 contre 10,5% en novembre 2021), de fabrication et de transformation (10,6% en février 2022 contre 12,4% en novembre 2021) qui ont enregistré plus de pertes d'emploi. Ce relèvement sensible des pertes d'emploi constaté en février 2022 résulterait de la hausse observée dans « Autre Urbain » (11,2% contre 8,7% en novembre 2021) et à Franceville (7,2% contre 6,1% en novembre 2021) s'expliquant par la forte compression de l'offre de travail.

► L'amélioration des conditions d'emploi ne corrobore pas avec l'évolution du revenu des ménages. En février 2022, 43,1% des ménages ont observé une baisse de leur revenu global (contre 45,9% en novembre 2021), alors que 7,5% ont vu leur revenu global augmenter (contre 5,2% en novembre 2021). Cependant, le revenu global est resté le même en février 2022 dans 49,4% des ménages (contre 48,9% des ménages en novembre 2021). En effet, ce revenu provient essentiellement de l'emploi salarié des membres du ménage, de l'activité agricole, d'élevage et de pêche, et des transferts depuis le pays.

► L'amélioration de l'accès des ménages aux biens alimentaires essentiels justifie bien l'accumulation de leurs disponibilités alimentaires. En effet, l'insécurité alimentaire est en nette régression dans les ménages. La proportion des ménages qui manquent de nourriture a baissé de 16,8% passant de 54,8% en novembre 2021 à 46,9% en février 2022. Cependant, dans moins du tiers des ménages (31,1%), au moins un membre n'a rien mangé toute la journée au cours du mois de février 2022 contre 37,0% en novembre 2021). Par ailleurs, dans 30,3% de ménages en février 2022 (contre 38,3% en novembre 2021), au moins un membre s'est privé de nourriture à cause du manque de ressources.

► En février 2022, les ménages sont plus affectés par l'augmentation des principaux produits consommés, la perte d'emploi et l'invasion des rongeurs ou d'insectes. Mais, la perte d'emploi reste le choc le plus sévère qui touche plus de neuf ménages sur dix en février 2022 (98,5%) et en en contre en novembre 2021 (99,1%). Pour y faire face, les ménages sont contraints de recourir à leurs activités lucratives, à l'aide des amis et de la famille, à leur épargne ou réduire leur consommation alimentaire.

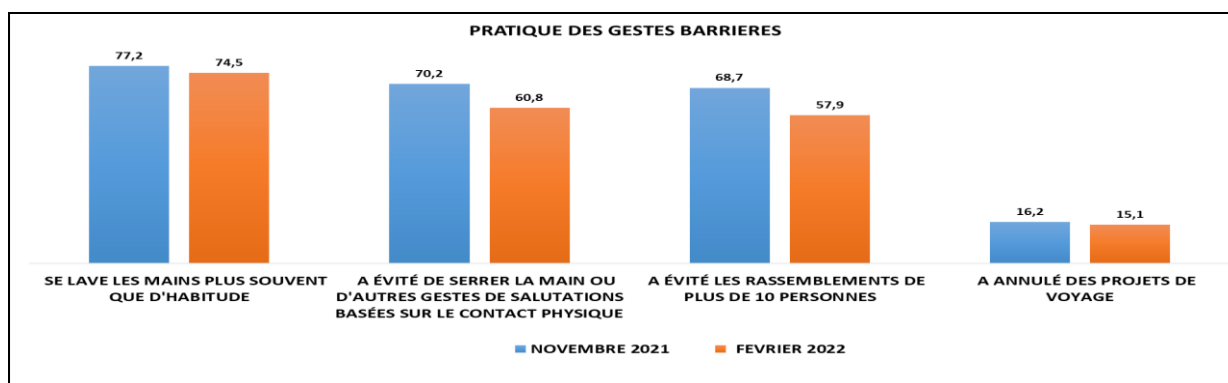
► Au Gabon, les violences bases sur le genre (VBG) sont encore élevées même si elles ont diminué en février 2022 (42 victimes contre 58 victimes en novembre 2021). Il a été enregistré plus de cas de menaces/insultes/injures, d'empêchement de travailler et de coups et blessures contrairement aux autres types de VBG. Les hommes sont les principaux auteurs. La plupart des VBG surviennent au-delà d'un mois. En février 2022, plus de sept victimes sur dix (72,0% contre 65,4% en novembre 2021) ont demandé une intervention alors que plus d'une victime sur quatre (28,0% contre 34,6% en novembre 2021) n'a rien fait. Pour ces interventions, les victimes ont recouru principalement aux forces de l'ordre et de sécurité. Le manque d'intérêt reste la principale raison évoquée par les victimes qui n'ont pas recherché d'intervention.

1. PRATIQUE DES GESTES BARRIERES

1.1. Suivi des mesures barrières par les ménages

Dans l'ensemble, les ménages continuent à pratiquer les gestes barrières en février 2022. Toutefois, on note une baisse de la proportion de ceux qui se lavent les mains plus souvent que d'habitude en février 2022 (74,5% contre 77,2% en novembre 2021). La tendance est également à la baisse pour ceux qui ont évité de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique (60,8% contre 70,2% en novembre 2021). La proportion des ménages qui ont évité les rassemblements de plus de 10 personnes est en baisse de 15,7 points, passant de 68,7% en novembre 2021 à 57,9% en février 2022. (Cf. Graphique 1)

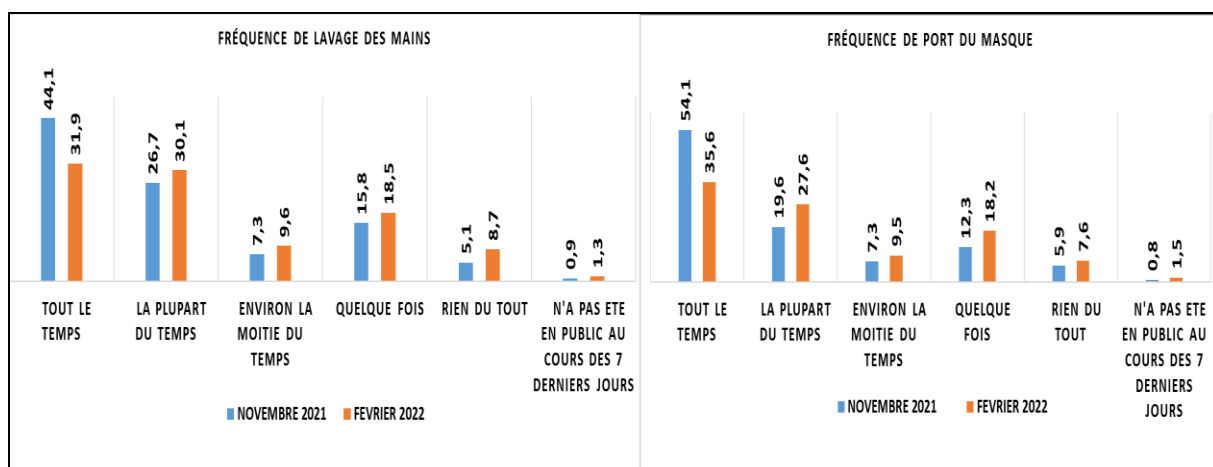
Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon la pratique des gestes barrières contre la COVID-19 en février 2022 comparé à novembre 2021



Toutefois, il est constaté un relâchement de la pratique tout le temps du lavage des mains et du port du masque qui a baissé respectivement de 27,7 points et de 34,2 points, passant de 44,1% en

novembre 2021 à 31,9% en février 2022 pour le lavage des mains, et de 54,1% en novembre 2021 à 35,6% en février 2022 pour le port du masque. (Cf. Graphique 2)

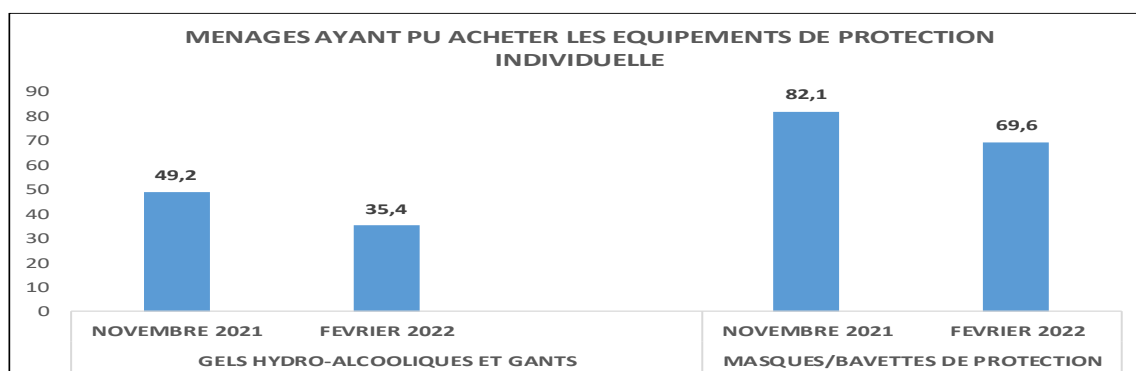
Graphique 2 : Répartition (%) des ménages selon la fréquence du lavage des mains et du port du masque de protection contre la COVID-19 en février 2022 comparé à novembre 2021



1.2. Accès des ménages aux équipements de protection individuelle

L'accès des ménages aux équipements de protection individuelle pour lutter contre la COVID-19 a baissé entre novembre 2021 et février 2022. Ainsi, la proportion des ménages ayant pu acheter les gels hydro-alcooliques et gants a baissé de 28,0% alors que la proportion de ceux ayant pu acheter les masques ou bavettes a baissé de 15,2% entre les deux dates de l'enquête. En effet, le relâchement constaté dans la pratique continue des mesures barrières se confirme ici avec le fait que certains ménages ne sont plus intéressés à se procurer des équipements pour leur protection. (Cf. Graphique 3)

Graphique 3 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès aux gel hydro-alcooliques, aux gants et aux masques de protection en février 2022 comparé à novembre 2021



2. ACCES DES MENAGES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

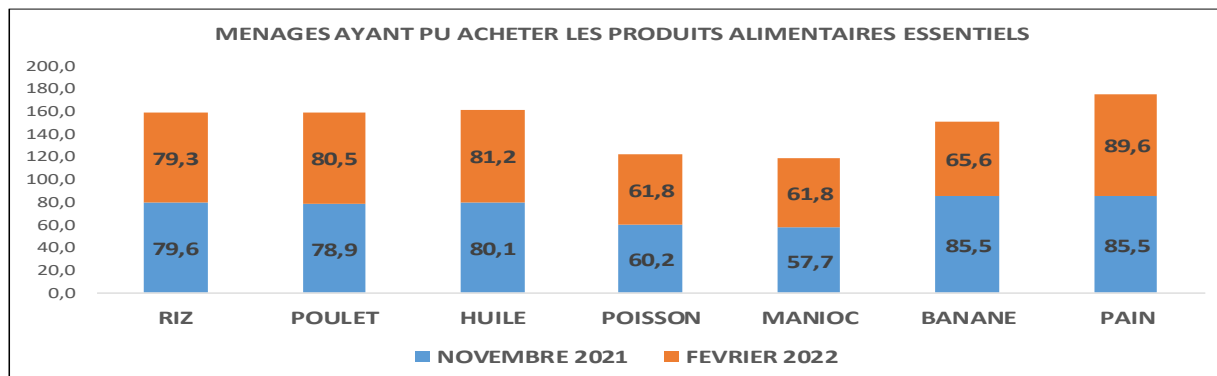
L'accès est un indicateur important de couverture qui se décompose ici en trois grandes composantes pour le suivi de l'impact de COVID-19, à savoir : (i) l'accès des ménages aux produits alimentaires essentiels ; (ii) l'accès aux médicaments ; (iii) l'accès aux soins et aux services de santé.

2.1. Accès des ménages aux produits alimentaires essentiels

Les produits alimentaires retenus ici sont les principaux produits suivis dans le cadre de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

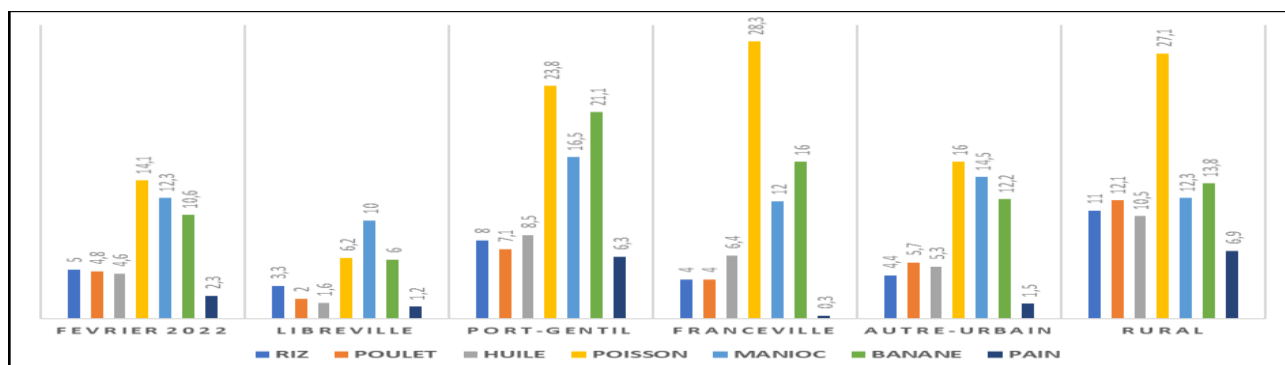
Entre novembre 2021 et février 2022, la proportion des ménages qui ont pu acheter des produits alimentaires essentiels a augmenté, notamment pour le manioc (+6,6%), le pain (+4,6%), le poisson (+2,6%), le poulet (+2,0%) et pour l'huile (+1,4%) alors qu'elle a replié pour la banane (-30 ;3%) et elle n'a pas varié pour le riz. La dégradation de l'accès pour la banane se justifie plus par l'effet de saisonnalité pour sa rareté à la période de l'enquête. (Cf. Graphique 4)

Graphique 4 : Répartition (%) des ménages ayant pu acheter les produits alimentaires en février 2022 comparé à novembre 2021



Cependant, parmi ces produits alimentaires, ce sont respectivement le pain, l'huile, le poulet et le riz qui ont été les plus accessibles au mois de février 2022 alors que les ménages ont éprouvé plus de difficulté à se procurer du poisson, de la banane et du manioc, surtout à Port-Gentil, Franceville et dans le milieu rural. (Cf. Graphique 5)

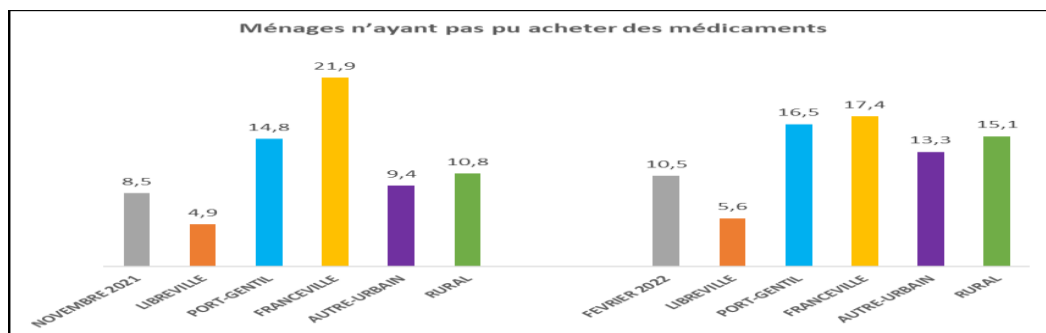
Graphique 5 : Répartition (%) des ménages par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires essentiels en février 2022 comparé à novembre 2021



2.2. Accès des ménages aux médicaments

L'accès des ménages aux médicaments a replié de deux points entre novembre 2021 et février 2022. La proportion des ménages n'ayant pas pu se procurer des médicaments est passée de 8,5% en novembre 2021 à 10,5% en février 2022. C'est seulement à Franceville (17,4% en février 2022 contre 21,9% en novembre 2021) où la proportion des ménages n'ayant pu acheter les médicaments a diminué. (Cf. Graphique 6)

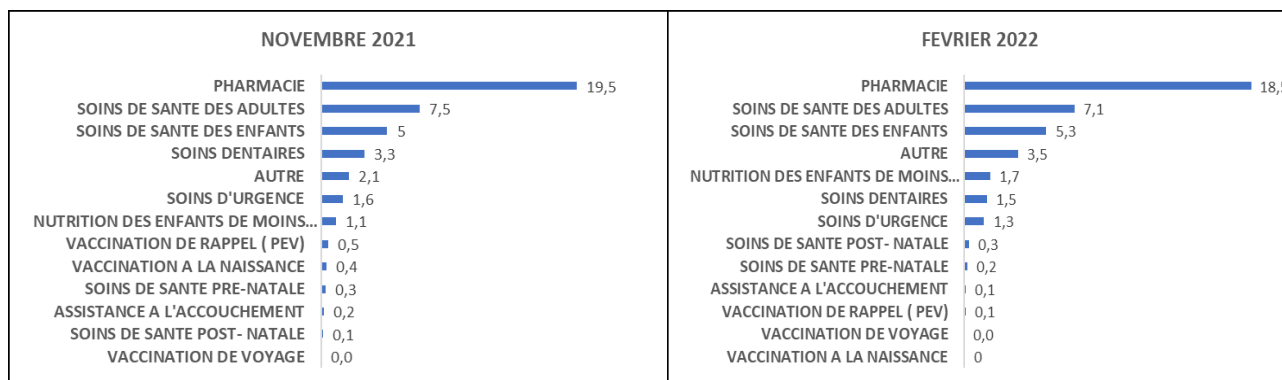
Graphique 6 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des médicaments par strate en février 2022 comparé à novembre 2021



2.3. Accès des ménages aux services de santé

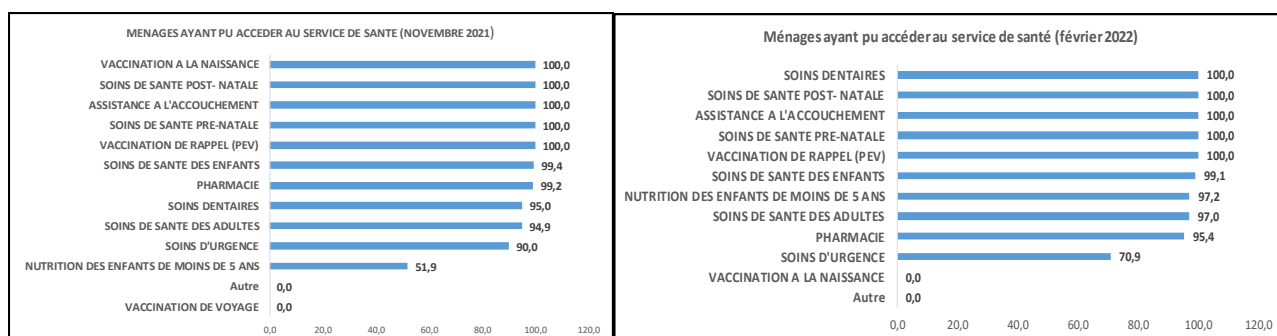
Aussi bien en novembre 2021 qu'en février 2022, la pharmacie, les soins de santé des adultes et les soins de santé des enfants sont ceux dont les ménages ont plus eu besoin, avec un léger repli pour le besoin des services de pharmacie (19,5% en février 2022 contre 18,5% en novembre 2021). Les accès au service de santé des adultes et au service de santé des enfants sont restés quasiment stables. (Cf. Graphique 7)

Graphique 7 : Répartition (%) des ménages ayant sollicité les services de santé en février 2022 comparé à novembre 2021



L'accès aux services nutritionnels par les enfants de moins de 5 ans s'est considérablement amélioré en février 2022 (97,2% contre 51,9% en novembre 2021) alors que l'accès aux soins de santé des enfants est resté stable tout en étant élevé. Cependant, seul l'accès aux soins d'urgence est en net repli en février 2022 (70,9%) comparé à novembre 2021 (90,0%), baisse pouvant se justifier par des difficultés financières des ménages. (Cf. Graphique 8)

Graphique 8 : Répartition (%) des membres des ménages ayant pu accéder au service de santé en février 2022 comparé à novembre 2021

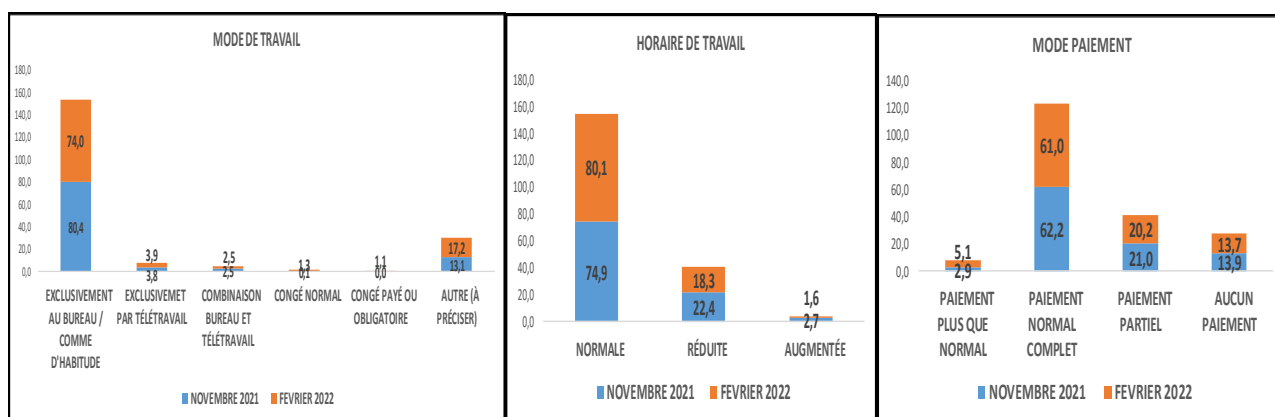


3. EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES

3.1. Impact sur les conditions de travail

Les conditions de travail se résument ici en mode de travail, horaire de travail et mode de paiement. Au cours des 7 derniers jours du mois de février 2022, près de trois employés sur quatre (74,0%) travaillent exclusivement au bureau comme d'habitude (contre 80,4% en novembre 2021) traduisant ainsi une amélioration progressive des conditions de travail des employés. Seulement 3,9% des employés continuent à pratiquer le télétravail exclusif ou en intermittence en février 2022 (contre 3,8% en novembre 2021) et 2,5% combinent le travail au bureau et le télétravail (même niveau qu'en novembre 2021). Cependant, huit employés sur dix (80,1%) ont observé un horaire de travail normal en février 2022 (contre 74,9% en novembre 2021) alors que le paiement normal complet est resté stable (61,0% en février 2022 contre 62,2% en novembre 2021). Toutefois, deux employés sur dix (20,0%) continuent de subir encore des réductions de salaire en février 2022 (contre 24,4% en novembre 2021). (Cf. Graphique 9)

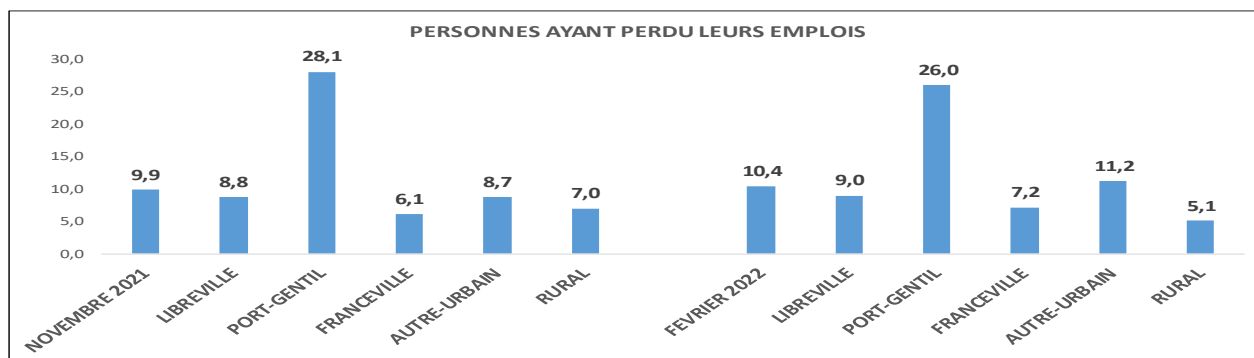
Graphique 9 : Répartition (%) des membres des ménages selon le mode de travail, l'horaire de travail et le mode de paiement en février 2022 comparé à novembre 2021



3.2. Pertes d'emploi des membres du ménage

En février 2022, 10,4% de personnes des ménages ont perdu leurs emplois contre 9,9% en novembre 2021. Les hommes sont plus touchés que les femmes aussi bien en février 2022 (53,8% contre 46,2% de femmes) qu'en novembre 2021 (54,7% d'hommes contre 45,3% de femmes) ainsi que les personnes de la tranche d'âges 30-59 ans (73,9% en février 2022 contre 72,2% en novembre 2021). Ce sont les activités commerciales (21,8% en février 2022 contre 15,8% en novembre 2021), de services personnels (12,1% en février 2022 contre 10,5% en novembre 2021), de fabrication et de transformation (10,6% en février 2022 contre 12,4% en novembre 2021) qui ont enregistré plus de pertes d'emploi. Ce relèvement sensible des pertes d'emploi constaté en février 2022 résulterait de la hausse observée dans « Autre Urbain » (11,2% contre 8,7% en novembre 2021) et à Franceville (7,2% contre 6,1% en novembre 2021) s'expliquant par la forte compression de l'offre de travail. (Cf. Graphique 10)

Graphique 10 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par strate en février 2022 comparé à novembre 2021

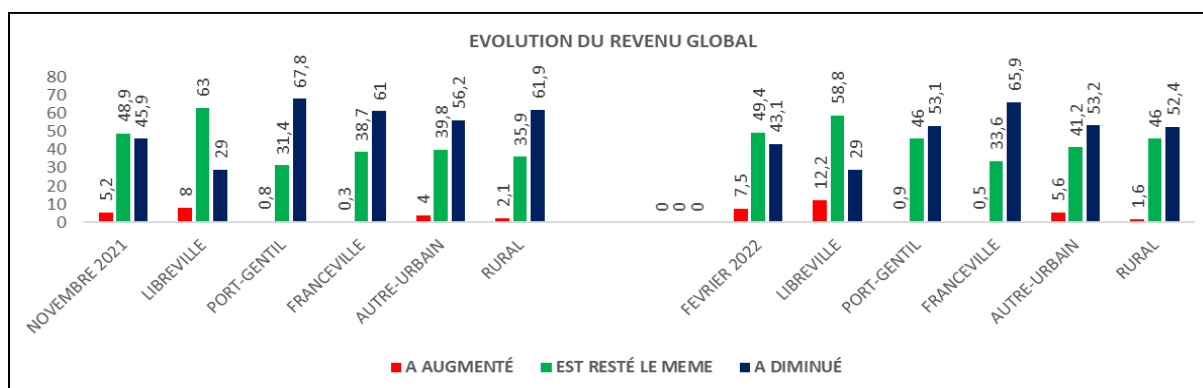


3.3. Revenus des ménages

► Evolution du revenu global du ménage

En février 2022, 43,1% des ménages ont observé une baisse de leur revenu global (contre 45,9% en novembre 2021), alors que 7,5% ont vu leur revenu global augmenter (contre 5,2% en novembre 2021). Cependant, le revenu global est resté le même en février 2022 dans 49,4% des ménages (contre 48,9% des ménages en novembre 2021). Toutefois, la situation des ménages de Franceville n'a pas suivi cette évolution positive du revenu global (65,9% en février 2022 contre 61,0% en novembre 2021). (Cf. Graphique 11)

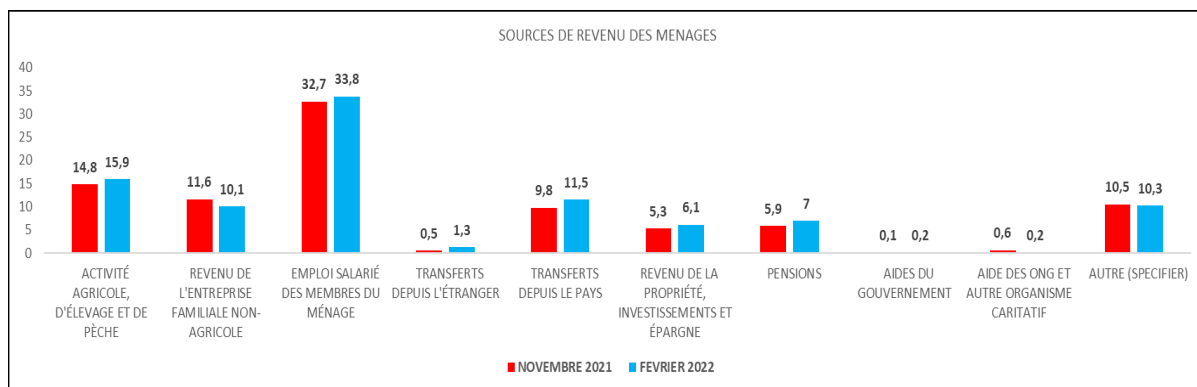
Graphique 11 : Evolution (%) du revenu global des ménages en février 2022 comparé à novembre 2021



► Principales sources de revenu du ménage

Le revenu des ménages provient essentiellement de l'emploi salarié des membres du ménage (33,8% en février 2022 contre 29,8% en novembre 2021), de l'activité agricole, d'élevage et de pêche (15,9% en février 2022 contre 14,8% en novembre 2021) et des transferts depuis le pays (11,5% en février 2022 contre 9,8% en novembre 2021). (Cf. Graphique 12)

Graphique 12 : Répartition (%) des ménages selon leurs principales sources de revenu ménages en février 2022 comparé à novembre 2021



4. SECURITE ALIMENTAIRE, CHOCS SUBIS ET STRATEGIES DE SURVIE

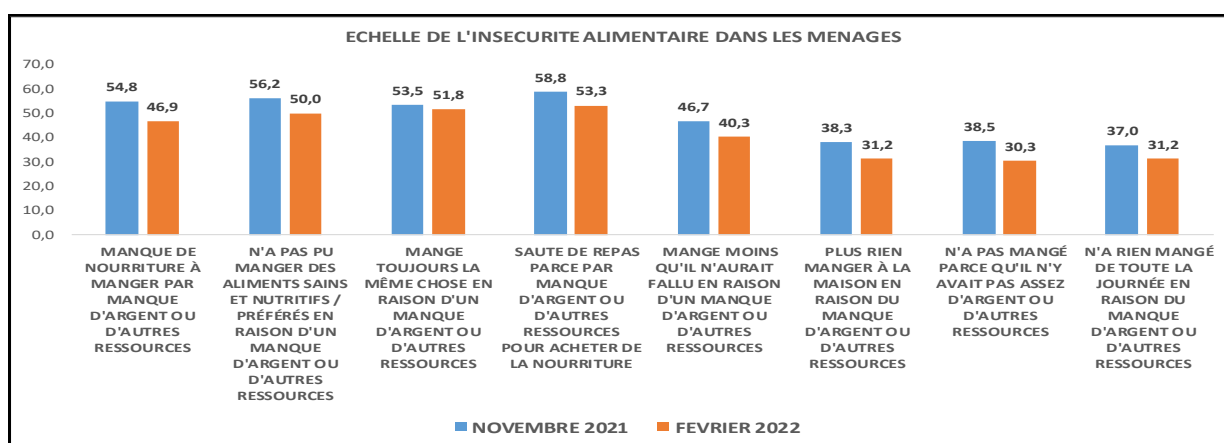
4.1. Sécurité alimentaire dans les ménages

La sécurité alimentaire saisit, non seulement la capacité des ménages de se procurer des aliments, mais aussi les privations auxquelles ils font face en cas de rupture de stock ou de manque de ressources.

L'insécurité alimentaire est en nette régression dans les ménages. La proportion des ménages qui manquent de nourriture a baissé de 16,8% passant de 54,8% en novembre 2021 à 46,9% en février 2022. Cependant, dans moins du tiers des ménages (31,1%), au moins un membre n'a rien mangé toute la journée au cours du mois de février 2022 contre 37,0% en novembre 2021). Par ailleurs, dans 30,3% de ménages en février 2022 (contre 38,3% en novembre 2021), au moins un membre s'est privé de nourriture à cause du manque de ressources.

Parmi les stratégies de survie que les ménages ont adoptées en février 2022, on note que : 53,3% ont sauté des repas (contre 58,8% en novembre 2021) ; 40,3% ont mangé moins qu'il n'aurait fallu (contre 46,7% en novembre 2021) ou 51,8% ont mangé toujours la même chose (contre 53,5% en novembre 2021). (Cf. Graphique 13)

Graphique 13 : Evaluation de l'insécurité dans les ménages en février 2022 comparé à novembre 2021

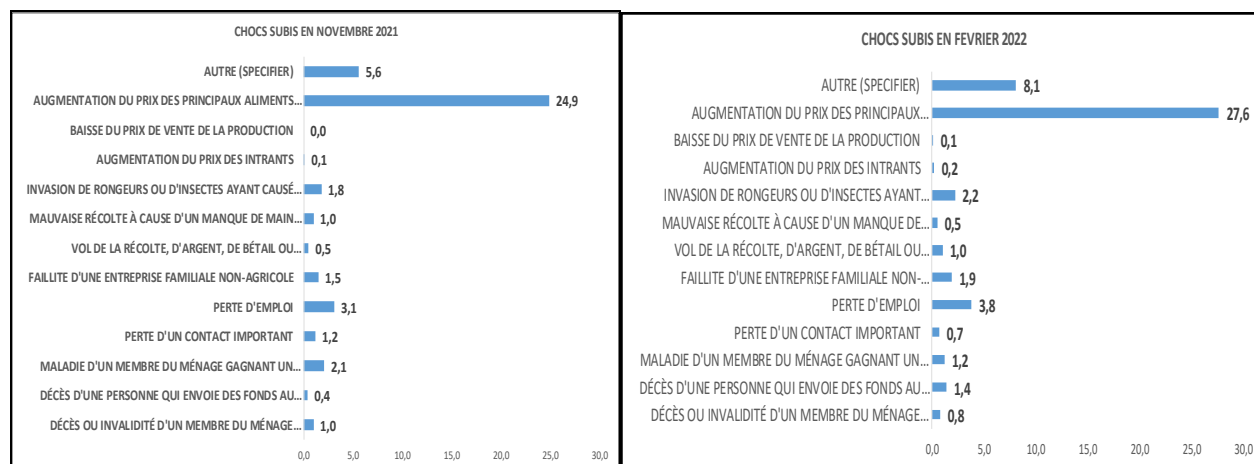


4.2. Chocs subis par les ménages et stratégies de survie

On entend par choc, tout problème que le ménage a connu au cours des 12 derniers mois et qui a eu un effet négatif sur son niveau de vie, son revenu, etc., alors que la stratégie représente la conduite adoptée par le ménage pour y faire face.

Les trois chocs qui ont affecté les ménages en février 2022 sont respectivement : l'augmentation des principaux produits consommés (27,6% contre 24,9% en novembre 2021) ; la perte d'emploi (3,8% contre 3,1% en novembre 2021) ; l'invasion des rongeurs ou d'insectes ayant causé une mauvaise récolte ou une détérioration des stocks (2,2% contre 1,8% en novembre 2021). Cependant, la perte d'emploi reste le choc le plus sévère pour les ménages (98,5% en février 2022 contre 99,1% en novembre 2021). Pour y faire face, les ménages se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires, ont reçu l'aide des amis et de la famille, ont puisé dans leur épargne ou ont réduit leur consommation alimentaire. (Cf. Graphique 14)

Graphique 14 : Répartition (%) des ménages selon le type de choc vécu en février 2021 comparé à novembre 2021



5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

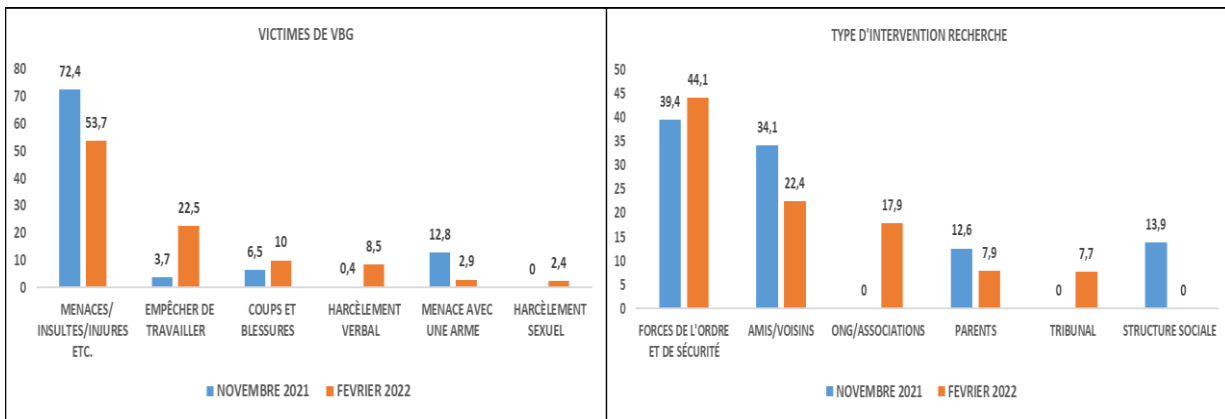
5.1. Victimes de violences basées sur le genre

La violence basée sur le genre (VBG), désigne « tout acte de violence dirigé spécifiquement contre une femme ou un homme du fait des rapports sociaux inégaux ». Elle s'assimile à un abus de pouvoir : que ce pouvoir soit réel ou perçu. Lorsque la VBG survient, elle est la manifestation d'une exploitation abusive de relations de pouvoir inégales.

Le nombre de victimes des VBG a diminué, passant de 58 victimes en novembre 2021 à 42 victimes en février 2022. En effet, il a été enregistré plus de cas de menaces/insultes/injures (53,7% contre 72,4% en novembre 2021), des empêchements de travailler (22,5% contre 3,7% en novembre 2021) et de coups et blessures (10,0% contre 6,5% en novembre 2021) contrairement aux autres types de VBG.

Ainsi, en février 2022, 72,0% des victimes (contre 65,4% en novembre 2021) ont demandé une intervention alors que 28,0% (contre 34,6% en novembre 2021) n'ont rien fait. Pour solliciter une intervention, les victimes ont recouru aux forces de l'ordre et de sécurité (44,1% contre 39,4% en novembre 2021), aux amis/voisins (22,4% contre 34,1% en novembre 2021), aux ONG et associations (17,9% contre 0,0% en novembre 2021) et aux parents (7,9% contre 12,6% en novembre 2021). Cependant, le manque d'intérêt reste la principale raison évoquée par les victimes qui n'ont pas recherché d'intervention. (Cf. Graphique 15)

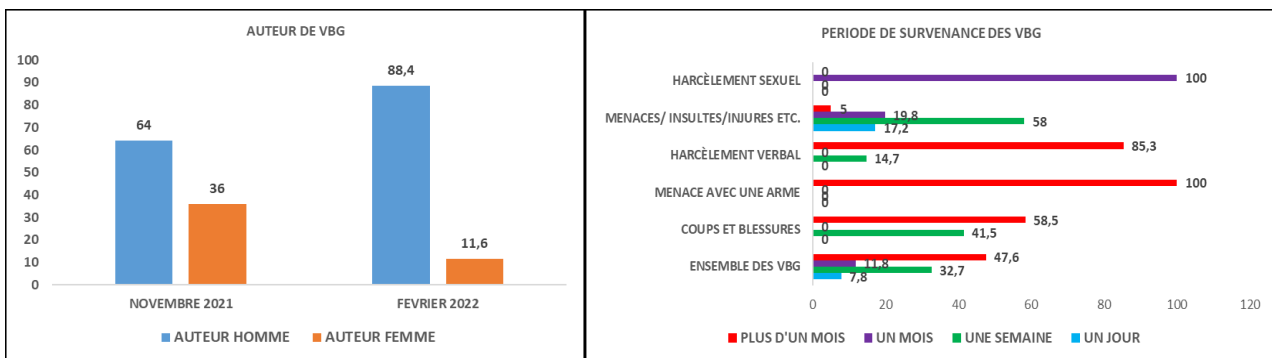
Graphique 15 : Répartition (%) des victimes de VBG par type, et selon le type d'intervention recherchée en février 2022 comparé à novembre 2021



5.2. Auteurs de violences basées sur le genre et période de survéance

En février 2022 comme en novembre 2021, les hommes commettent plus de VBG (88,4% contre 64,0%) que les femmes (11,6% contre 36,0%), notamment, les menaces avec une arme et le harcèlement verbal. La plupart des VBG surviennent au-delà d'un mois. (Cf. Graphique 16)

Graphique 16 : Répartition (%) des auteurs des VBG selon le sexe et période de survéance des VBG en février 2022 comparé à novembre 2021



Conclusion

Les résultats de cette neuvième vague (février 2022) de l'enquête COVID-19 qui est réalisée auprès des ménages présument une amélioration progressive de la situation sanitaire dans le pays et des conditions de vie des ménages. Même si certains assouplissements des mesures de riposte ont vu le jour, les ménages continuent toujours à respecter les mesures barrières pour leur protection individuelle.

Cet allègement des mesures barrières a entraîné un regain d'espoir dans l'accès aux produits essentiels de base dont les produits alimentaires et les médicaments. L'accès aux services de nutrition qui était encore à un niveau bas en novembre 2021 s'est considérablement amélioré ainsi que l'accès aux soins de santé des enfants. Les conditions de travail, l'horaire de travail et le mode de paiement des employés semblent être plus effectifs et le travail de bureau devient presque exclusif même si une minorité d'employés continue à pratiquer le télétravail. En matière d'emploi, on observe un léger relèvement des pertes d'emploi en février 2022 comparé à novembre 2021 qui est tributaire de la baisse des emplois dans « Autre urbain ». Malgré cela, les revenus des ménages s'améliorent progressivement ainsi que leurs disponibilités alimentaires. Au niveau des violences basées sur le genre, le nombre de victimes reste toujours élevé au Gabon et les demandes d'intervention des victimes auprès des forces de l'ordre et de sécurité, du tribunal et des ONG/associations sont croissantes.